

AMCT 2026

DES PROJETS RETENUS, D'AUTRES PRÉSERVÉS



Lors de l'examen des projets AMCT, plusieurs opérations ont été validées malgré une enveloppe budgétaire particulièrement contrainte :
35 000 € de crédits disponibles pour près de **100 000 €** de demandes exprimées.



LES PROJETS RETENUS



Création d'un terrain de pétanque au CP de Sequedin ;



Aménagement de la cuisine de l'ERIS Lille ;



Réfection des douches de la MA de Douai ;



Aménagement de la cuisine de l'ALIP de Boulogne-sur-Mer ;



Achat de mobilier pour le SPIP de l'Aisne ;



Aménagement d'une salle de repos à la MA de Béthune.



FO-JUSTICE REGRETTE



que l'UFAP ait choisi de **s'opposer systématiquement** à l'ensemble des projets relatifs aux **salles de musculation**, en renvoyant ces demandes vers l'ASMJ.



DES PROJETS PRÉSERVÉS GRÂCE À FO-JUSTICE

Malgré ce positionnement, FO-JUSTICE a obtenu le **report des crédits** permettant de préserver deux projets que nous avons précédemment portés et fait voter :



L'aménagement des vestiaires du PREJ Lille ;



Le projet de salle de musculation du PREJ Beauvais.



FO-JUSTICE TIENT À REMERCIER LA DIRECTION INTERRÉGIONALE

pour son écoute et pour avoir accepté le **report des crédits** nécessaires à la préservation de ces deux projets, qui répondent à des besoins réels des personnels concernés.



Dans un contexte où les demandes représentaient près de **trois fois le budget disponible**, ces arbitrages permettent de concrétiser plusieurs améliorations attendues par les personnels tout en préservant des projets structurants pour l'avenir.

FO-JUSTICE CONTINUERA À DÉFENDRE DES PROJETS CONCRETS

RÉPONDANT AUX BESOINS DES PERSONNELS ET À L'AMÉLIORATION DE LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL.